



Mairie de RIVOLET

69640

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 SEPTEMBRE 2026

à 19h

Présents : Vicky VALENCIN, Charles TETARD, Nathalie GOBET, Didier PUIILLAT, Geneviève LAFFAY, Joël GORTAIS, Alexandra BOUCHARD, Richard DESIGAUX, Catherine BUTET, Yvan MOREIRA, Aurélie SANGOUARD, Pierrick LAFFAY, Joëlle RUBENS, Philippe BOUCHACOURD

Secrétaire de séance : Aurélie SANGOUARD

Le procès-verbal du Conseil municipal du 20 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. Décision modificative – Augmentation de crédits à l'opération « Pont de la Route de la Croix de Fer »

Madame Aurélie SANGOUARD explique qu'il manque des crédits à l'opération 55 « Pont de la Route de la Croix de fer ». En effet, il convient de financer des études préalables d'ici la fin de l'année 2026. Etant donné que la totalité des crédits prévus à l'opération 54 « Pont de l'impasse du Fournel » ne sera pas consommée sur le budget 2026, il est proposé de transférer 50 000 € de cette opération pour les mettre sur le compte 231 de l'opération 55.

Madame Catherine BUTET exprime son questionnement concernant ce transfert du point de vue de l'équilibre du budget prévu initialement.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette décision modificative, avec treize voix pour et une voix contre.

2. Délibération – Tarifs de reproduction de documents administratifs

Madame le maire explique qu'il convient de définir une grille tarifaire pour la reproduction de documents administratifs.

Il est proposé les tarifs suivants à compter du 15 septembre 2026 :

- Gratuité pour les trois premières impressions
- 0.10 € pour une impression A4 en noir et blanc

- 0.20 € pour une impression A4 en couleur
- 0.30€ pour une impression A3 en noir et blanc

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

3. Délibération – Avis de la commune de Rivolet sur le projet de Plan Local de Mobilité de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône arrêté le 17 décembre 2025

Madame Catherine BUTET présente le projet de Plan Local de Mobilité.

Madame le maire exprime son avis favorable à ce projet. Toutefois, des pistes d'amélioration sont mises en avant afin de prendre en compte plusieurs points :

- *Augmenter le nombre de voitures disponibles pour l'autopartage*
- *Favoriser la création d'arrêts de bus et non la suppression afin que les petites communes ne soient pas oubliées*

Des remarques ont été formulées par des membres du Conseil comme notamment celle de Madame Alexandra BOUCHARD sur le tracé de la piste cyclable qui pourrait être mis en place plus rapidement entre Rivolet et Denicé.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce projet, assorti de plusieurs observations.

Il est précisé qu'une permanence TCL est prévue le mercredi 21 octobre de 17h à 20h dans la salle de réunion de la mairie de Rivolet, afin de répondre aux questions des habitants sur les transports en commun.

4. Délibération – Création du Comité Consultatif Fleurissement du village

Madame Joëlle RUBENS présente le Comité Consultatif Fleurissement du village.

Le Comité se réunira fin septembre afin de refaire le point sur les plantations qui pourront être envisagées. Il sera également prévu de renouveler la terre des jardinières et de mettre du compost dans le terre-plein de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité la création de ce Comité.

5. Délibération – Demande de subvention auprès du Département du Rhône – Appel à Projet des communes 2026 – Rénovation d'un ouvrage d'art : Pont de la Route de la Croix de Fer

Madame le maire explique qu'il convient de solliciter le Conseil Départemental du Rhône dans le cadre du dispositif « partenariat territorial » afin d'obtenir une subvention de 61 718 € pour le projet de rénovation du pont de la route de la Croix de Fer.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité cette demande de subvention.

6. Informations et questions diverses

6.1. Dégradations à la salle des fêtes

Madame le maire indique que les auteurs des dégradations faites à la salle des fêtes ont été identifiés grâce à l'enquête des gendarmes et aux informations fournies par les habitants. Les auteurs sont mineurs et leurs noms ne seront pas communiqués.

6.2. Terrain de foot Dénicé / Arnas

Monsieur Yvan MOREIRA explique que le club de foot Dénicé / Arnas souhaite demander une subvention de la CAVBS pour un terrain synthétique puisque l'actuel terrain est fortement dégradé par la sécheresse et l'interdiction d'arrosage des pelouses en période de canicule.

Environ une dizaine d'enfants de Rivolet sont licenciés au club de foot.

6.3. Recensement de la population – 2027

Le recensement de la population aura lieu en 2027, entre le 20 janvier et le 21 février. Monsieur BENOIT Christian sera l'agent recenseur, et Madame Céline THOMAS sera le coordonnateur communal.

6.4. Fiabilisation des éléments de confort des locaux d'habitation

Dans un but d'équité fiscale, la commune de Rivolet peut demander à l'administration fiscale, au titre de la taxe foncière 2027, de mettre à jour les éléments de confort pour les logements de catégories 1 à 6 qui seraient dépourvus d'un ou plusieurs de ces éléments. L'impact de cette mise à jour est estimé à 1 500 € de taxe foncière supplémentaire par an, pour 84 logements concernés.

Le Conseil municipal est favorable à cette mise à jour. Les habitants concernés recevront donc un courrier du service des impôts afin de régulariser leur situation. Il sera possible de contester en cas de désaccord.

6.5. Plan Communal de Sauvegarde

Madame Catherine BUTET précise que le Plan Communal de Sauvegarde de la commune a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil afin que chacun puisse se positionner sur son rôle en cas de déclenchement du Plan. Les rôles sont répartis entre les conseillers.

6.6. Conseil Municipal des Jeunes

Madame le maire explique la mise en place de cette démarche.

Les élections auront lieu le samedi 19 septembre, avec une permanence de 10h à 12h et de 14h à 17h30, dans la salle de réunion de la mairie. Les membres du Conseil sont donc invités à tenir cette permanence.

Une cérémonie d'investiture avec remise des écharpes et discours aura lieu le 11 octobre.

6.7. Urbanisme

Madame Nathalie GOBET présente un dossier relativement complexe qui sera étudié avec d'autres conseillers.

6.8. Conseils municipaux

Les prochains Conseils municipaux auront lieu à 19h le lundi 12 octobre, le lundi 9 novembre, le lundi 7 décembre, le lundi 18 janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.